

<http://www.eglisealareunion.org/?Consignes-sanitaires-offrandes-de-careme-priere-pour-la-paix>

Consignes sanitaires, offrandes de carême, prière pour la paix

- Actualité -



Date de mise en ligne : samedi 5 mars 2022

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Dans sa dernière circulaire, en date du 2 mars 2022, Monseigneur Gilbert Aubry attire l'attention sur les consignes sanitaires, assouplies à compter du 28 février. En raison de la levée des jauges dans les Etablissements Recevant du Public (ERP), la distanciation physique dans les bancs des églises n'est plus de rigueur. Le port du masque reste obligatoire, ainsi que le lavage des mains.

L'évêque de La Réunion informe également sur la quête des offrandes de carême, qui se fait normalement le vendredi saint. Cette année, le fruit de cette collecte sera ainsi réparti : 1/3 pour la paroisse, 1/3 pour le diocèse, 1/3 pour le diocèse de Mananjary à Madagascar, diocèse durement impacté par les deux derniers cyclones.

Monseigneur Aubry en déjà informé l'évêque du diocèse, Monseigneur Alfredo Caires de Nobrega dans le message de soutien qu'il lui a adressé après la catastrophe.

Enfin, Monseigneur Aubry invite à continuer à prier et à faire prier pour la paix, notamment avec cette prière :

Seigneur, éclaire les gouvernants,
convertis les coeurs qui doivent l'être,
soutiens tous ceux qui se mobilisent
pour restaurer la paix, le dialogue et la concorde
entre les peuples.
Inspire aux chrétiens des différentes confessions
les paroles et les geste qui réconforteront
et serviront le véritable esprit de paix.

Monseigneur Aubry termine en souhaitant *« à toutes et à tous une bonne montée vers Pâques. C'est le moment favorable pour marcher ensemble à la lumière de l'Esprit Saint et de la Parole de Dieu »*.